

toute liberté.

● **L'acteur Sean Penn, notamment, dénonce la résurgence d'une «liste noire» des artistes comme au temps du maccarthysme...**

Sean Penn tourne toujours, il est toujours en tête du box office et les majors se l'arrachent à coups de millions de dollars. Ce qui veut dire qu'il a raison de s'inquiéter, mais la dérive est encore très contenue.

● **Vous avez toujours été un chaud partisan du droit d'ingérence humanitaire, que pensez-vous de ce nouveau concept de «guerre préventive» ?**

L'ingérence humanitaire n'est pas nécessairement militaire, ne l'oublions pas. Mais je pense qu'il faut en effet recourir à la guerre pour abattre un dictateur à deux conditions: qu'il n'y ait pas d'autre moyen et que la chute du dictateur en question n'apporte pas plus de dégâts que de bienfaits au peuple concerné. C'est pour cela que j'étais partisan d'une intervention en Bosnie. Je ne suis pas pour autant partisan de la guerre préventive en général, je ne crois pas que les Etats-Unis

doivent intervenir militairement partout. Ils doivent utiliser toute une gamme de moyens destinés à affaiblir et un jour renverser les dictateurs, ou au moins ne pas les renforcer. La guerre n'est que le dernier des moyens. Dans le cas de l'Irak, il y en avait d'autres.

● **L'administration américaine et George Bush plaident ouvertement pour l'abolition ou l'affaiblissement de l'ONU, avec en remplacement une «communauté d'Etats démocratique», vous en pensez quoi ?**

Le fait que la Commission des droits de l'homme de l'ONU soit dirigée par la Libye, le fait que la paix du monde soit entre les mains du Sierra Leone ou de l'Angola à tel ou tel moment, le fait que l'ONU se soit à ce point discréditée en Bosnie, à Timor ou au Rwanda, ce sont de vrais problèmes. Il faudrait qu'on me démontre que la communauté démocratique en question ait mieux agi... Ce qui est le cas en Bosnie et au Kosovo: heureusement qu'il y avait les Etats-Unis et que l'ONU n'a pas eu le dernier mot. Ce n'est pas vrai du Timor

ou du Rwanda, où de grandes démocraties, y compris la France et la Belgique, ont pesé lourd dans la machine à massacres. Je n'ai pas de réponse toute faite, mais je pense que l'ONU dans sa forme actuelle a fait son temps.

● **Ce n'est pas parce que la démocratie n'a pas pu empêcher l'éclosion du nazisme qu'il fallait la jeter avec l'eau du bain...**

Ces démocraties-là ont été balayées. L'ONU est discréditée par la Bosnie et le Rwanda comme jadis la Société des Nations par la montée du nazisme. Il faut une refondation de l'ordre international. Je ne dis pas que les Etats-Unis prennent le bon chemin pour cela, mais cette refondation est nécessaire.

● **La Belgique est au cœur du cyclone américain en ce moment, avec la polémique sur la loi de compétence universelle pour les génocides et crimes de guerre. En tant que défenseur des droits de l'homme, vous pensez qu'il fallait céder aux Américains ?**

La loi de compétence univer-

selle telle qu'elle existait était une scandaleuse ânerie, mais la façon dont elle est retirée est une autre scandaleuse ânerie. Une loi qui permet d'accuser Colin Powell de crime contre l'humanité est d'une bêtise noire, c'est un scandale moral et sémantique, de même que le fait de mettre dans le même sac les crimes des génocidaires rwandais et la faute d'indifférence des officiers israéliens à Sabra et Chatila. Mais ce qui est annoncé, à savoir que la loi ne sera appliquée que si la victime ou l'auteur sont belges ou résident en Belgique, c'est stupide aussi. Du coup, les génocidaires serbes ou rwandais échappent à la loi. C'est très navrant que la Belgique ait ainsi oscillé entre deux formes d'infantilisme politique. La capitulation en rase campagne du nouveau et de l'ancien Premier ministre belge (ndlr: Jean-Luc Dehaene) est navrante. La façon qu'avaient les promoteurs de cette loi d'en faire par avance l'instrument de l'inculpation des dirigeants démocratiques du monde libre était une autre bêtise. ■

(\*) Qui a tué Richard Pearl, Grasset

## SOUTENEZ LE JDM EN ACHETANT UN T-SHIRT AU PRIX DE 10 € !

Réservez dès aujourd'hui votre t-shirt JDM en renvoyant ce bon au Journal du Mardi, 29 quai du Commerce, 1000 Bruxelles.

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

C.P.: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Taille:  Small  Medium  Large  Extra large

Je réserve : ..... t-shirt(s)

Dès réception de la confirmation de ma commande, je viendrai le(s) chercher dans les locaux du JDM et je paie 10 € par t-shirt.

Je désire qu'on me l'expédie/les expédie par courrier et je paie 10 € par t-shirt + 2,62 € de frais de port.

Je paie par chèque barré au nom de JDM Editions sa

Je paie par virement au compte n° 310-1512560-28

Date et signature: \_\_\_\_\_

